

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **110 (1984)**

Heft 1: **Le nouveau siège de Hewlett-Packard à Meyrin (Genève)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Altersheimbezirk Niederbipp	Altersheim Niederbipp, CP	Fachleute, die ihren Wohn- und/oder Geschäftssitz, seit dem 1. Januar 1982 in den Gemeinden Attiswil, Farnern, Niederbipp, Oberbipp, Rumisberg, Walliswil/Bipp, Walliswil/Wangen, Wangen a.A., Wangenried, Wiedlisbach und Wolfsberg haben	27 janv. 84 (1 ^{er} oct. 83)	
Baudirektion des Kantons Zug	Wohnüberbauung Eichholz, Steinhausen ZG, CP	Architekten, die im Kanton Zug heimatberechtigt sind oder seit mindestens dem 1. Januar hier ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben	27 janv. 84 (28 oct. 83)	
Canton du Valais Département des travaux publics	Centre d'entretien de la N9, Simplon-Village, CP	Architectes ayant leur domicile professionnel en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1983 ainsi que les architectes originaires du Valais et domiciliés en Suisse	Nouveau: 31 janvier 84 (31 mars 83)	6/83 B 38
Unesco, en collaboration avec l'UIA	Concours pour jeunes architectes. Thème: «L'habitat de demain»	Etudiants en architecture et architectes âgés de moins de 35 ans au 1 ^{er} janvier 1984	31 janvier 84	
Groupe de travail pour l'intégration des handicapés	Prix attribués à des constructions adaptées aux handicapés	Maîtres d'ouvrages, architectes et ingénieurs. Ne seront jugées que des constructions déjà mises en service	29 février 84	
Gemeindeverband Altersheime Lyss-Schüpfen	Altersheim Schüpfen BE, CP	Architekten, die ihren Geschäftssitz mindestens seit dem 1. April 1983 in den Verbandsgemeinden Busswil, Grossaffoltern, Lyss, Rapperswil oder Schüpfen haben	30 mars 84 (28 oct. 83)	
Einwohnergemeinde Baden, Aargauische Stiftung für cerebral Gelähmte, Katholische und Reformierte Kirchgemeinde	Schul- und Zentrumsanlage «Höchi» in Baden-Dättwil, CP	Architekten, welche im Bezirk Baden heimatberechtigt sind oder hier seit mindestens dem 1. Januar 1981 ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben	30 mars 84 (23 déc. 83)	
Industrielle Betriebe der Stadt Zürich	Künstlerische Gestaltung der unterirdischen Stationen der Tramlinie Zürich-Schwamendingen, CI	Alle im Kanton Zürich seit mind. dem 1. Januar 1982 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) sowie alle Künstler mit Bürgerrecht in Gemeinden des Kantons Zürich	2 avril 84	
Stadt Olten	Überbauung Schützenmatte, Olten, CP	Fachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1983 im Kanton Solothurn Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Planungsregion der Bezirke Olten-Gösgen-Gäu heimatberechtigt sind	2 avril 84 (dès 10 oct. 83)	
Municipalité de la commune de Campione IT	Restructuration du centre ville et du Casino municipal de Campione, IT, deux phases	Architectes ressortissants des pays de la CEE et de 22 autres pays, la Suisse incluse	6 avril 84 (4 nov. 83)	
Conseil communal de Villars-sur-Glâne FR	Concept d'aménagement et d'urbanisme du secteur de Cormanon- Est, Villars-sur-Glâne FR	Tous les aménagistes, urbanistes et architectes citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1983	9 avril 84 (30 nov. 83)	23/83 B 114
Commune de Martigny	Place du Manoir, CI	Architectes domiciliés ou établis en Valais ainsi qu'architectes de Suisse romande et du Tessin inscrits au Registre A ou B	Nouveau: 17 février 84	22/83 B 115

Nouveaux dans cette liste

Bourgeoisie de Sierre	Maison bourgeoiale à Granges VS, CP	Architectes indépendants établis dans la commune de Sierre depuis le 1 ^{er} mars 1983	15 mars 84	1/84 B 2
Conseil d'Etat du canton de Vaud	Gymnase et Ecole supérieure de commerce à Nyon VD, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud depuis le 1 ^{er} décembre 1982, ainsi qu'architectes vaudois domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin et Valais depuis le 1 ^{er} décembre 1982 et répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat	19 avril 84	1/84 B 2

Carnet des concours

Aménagement de la Maison bourgeoise à Granges/VS

Ouverture

Le présent concours est organisé par la Bourgeoisie de Sierre. Il s'agit d'un concours de projets au sens de l'article 6 de la norme SIA 152. Jury : président : Ami Delaloye, architecte, Martigny, Jean-Daniel Cretaz, architecte de la Ville, Sierre, Roland Gay, architecte, Monthey, André Pont, président de la Bourgeoisie, Sierre, René-Pierre Antille, vice-président de la Bourgeoisie, Sierre; suppléants : Michel Clivaz, architecte, Sion, Bertrand Favre, cons. communal, Granges.

Le concours est ouvert aux architectes indépendants établis dans la Commune de Sierre depuis le 1^{er} mars 1983.

L'inscription est à faire par écrit auprès de la Bourgeoisie de Sierre, case postale 88, 3960 Sierre, accompagnée d'un dépôt de Fr. 50. — au CCP de la Bourgeoisie N° 19-1202. Une somme de Fr. 20 000. — est mise à disposition du jury pour l'attribution de 4 à 5 prix. En outre, une somme de Fr. 2000. — est réservée au jury pour d'éventuels achats.

Les projets seront envoyés à l'organisateur par la poste jusqu'au 15 mars 1984 au plus tard.

Le délai d'inscription était déjà clos lorsque ce communiqué nous est parvenu (Réd.)

Gymnase et Ecole supérieure de commerce à Nyon/VD

Ouverture

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud ouvre un concours de projets pour la construction du Centre d'enseignement secondaire supérieur de l'Ouest vaudois, appelé ci-après Gymnase et Ecole supérieure de commerce (ESC) de Nyon. Jury : René Vittone, architecte, président, Roger Paréaz, préfet de Nyon, Daniel Raymond, directeur de l'enseignement secondaire du canton de Vaud, Jean-Jacques Streuli, directeur du collège de Staël, à Genève, Marc-Henri Collomb, architecte, Lausanne, Aurelio Galfetti, architecte, Bellinzona, Danilo Mondada, architecte, Lausanne; suppléants : Michel Cardinaux, adjoint au secrétaire général du DIPC, Roland Michaud, architecte, Lausanne.

Le concours est ouvert à ceux dont le Conseil d'Etat vaudois a reconnu la qualité d'architecte, domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud depuis le 1^{er} décembre 1982, ainsi qu'aux architectes vaudois domiciliés ou établis dans les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin et Valais depuis le 1^{er} décembre 1982 et répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat.

Les personnes désirant participer au concours pourront prendre connaissance du règlement et du programme, ou se les faire en-

voyer, en s'adressant au secrétariat du Service des bâtiments de l'Etat, Riponne 10, à Lausanne (tél. 021/44 72 15), dès le 5 décembre 1983, où ils s'inscriront par écrit. Lors de l'inscription, les concurrents laisseront une adresse et feront un dépôt de Fr. 300. —. Les concurrents ayant rempli les conditions d'inscription pourront retirer la maquette de base dès le 15 décembre 1983 à l'atelier de maquette J.-Cl. Delafontaine, route du Signal 17, à Lausanne.

Une somme de Fr. 88 000. — est mise à disposition du jury pour être répartie entre les auteurs des sept à neuf projets qui recevront un prix. Une somme de Fr. 10 000. — est à disposition du jury pour d'éventuels achats.

Les questions relatives au présent règlement et au programme correspondant devront être envoyées par écrit jusqu'au 13 janvier 1984 à l'adresse de l'organisateur. Les documents à rendre seront remis ou envoyés à l'adresse de l'organisateur, jusqu'au 13 avril 1984. La maquette sera remise ou envoyée jusqu'au 24 avril 1984.

L'établissement de Nyon est destiné à recevoir les deux écoles suivantes : Gymnase 450 élèves, Ecole supérieure de commerce 150 élèves. Pour recevoir l'ensemble de ces élèves, il est prévu de construire 34 classes d'enseignement général, 18 classes spéciales, réfectoire, ainsi que les locaux administratifs et de service nécessaires, salles de sport.

Récapitulation de surfaces minimum demandées : enseignement général 2230 m², salles spéciales et non bruyantes 675 m², salles de sciences 765 m², salle spéciale bruyante 120 m², centre de documentation 480 m², salle des maîtres 220 m², administration 260 m², réfectoire et annexes 335 m², salles de sports 2025 m², locaux de conciergerie 290 m², services techniques 400 m², protection civile 1390 m², total 9190 m².

Concours international pour jeunes architectes

Ouverture

A l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, en 1985, l'Unesco organise, en collaboration avec l'Union internationale des architectes (UIA), un concours réservé aux jeunes architectes et étudiants en architecture. Le thème en est « L'habitat de demain ».

Chaque pays n'ayant le droit de présenter que cinq projets, c'est la Commission nationale suisse pour l'Unesco qui procédera à une sélection préalable des œuvres qui seront exposées du 17 mars au 16 septembre 1985 à l'exposition internationale « Tsukuba », au Japon.

Sont admis à participer les architectes âgés de moins de 35 ans au 1^{er} janvier 1984 ainsi qu'aux étudiants en architecture. Le délai

de remise des projets est fixé au 15 mars 1984.

Pour plus de détails quant au thème et aux modalités de participation, de même que pour l'inscription, les candidats suisses sont priés de s'adresser au secrétariat de la Commission nationale pour l'Unesco, Eigerstrasse 71, 3003 Berne, tél. 031/6133 50.

Congrès

Mécanique de la rupture et fatigue des matériaux

Baden, 17 janvier 1984

La 5^e séance du groupe spécialisé « Mécanique de la rupture » de l'Association suisse pour l'essai des matériaux (SVM) aura lieu le 17 janvier prochain dans les locaux de Brown, Boveri & Cie (BBC), à Baden (salle 568, Haselstrasse, portier 1), à 10 heures. Les exposés seront présentés par le professeur G. Herrmann, de la Stanford University (USA), le professeur B. Ilschner (EPFL), MM. C. Gerdes (BBC), M. Prodan (Motor-Columbus), G. Bazzi (Cubus SA), P. Uggowitzer (EPFZ), E. Roos (MPA Stuttgart), W. Hoffelner (BBC), C.-H. Nguyen (M+F Thoun), A.L. Smith (Motor-Columbus) et R. Rösler (EIR Würenlingen). Chaque exposé est suivi d'une brève discussion permettant aux auditeurs de poser des questions au conférencier.

La manifestation sera suivie d'une visite du laboratoire central des métaux de BBC. La participation est libre.

Consommation d'énergie dans le bâtiment

Berne, 3 février 1984

Ce séminaire sera l'occasion de présenter les résultats de la participation suisse à un projet de recherche de quatre ans dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie. Il portera sur la consommation d'énergie dans le bâtiment, sa mesure, sa modélisation et l'évaluation des actions de conservation d'énergie.

Programme et inscription : Office fédéral de l'énergie, 3003 Berne, tél. 031/6156 60.

Expositions

Le raccordement ferroviaire de l'aéroport de Genève-Cointrin

Exposition permanente à la gare de Genève-Cointrin

Les travaux de construction du raccordement ferroviaire de l'aéroport de Genève-Cointrin avancent bon train et l'inauguration de cette nouvelle ligne est prévue pour 1987. Parallèlement à cette réalisation, les Chemins de fer fédéraux procèdent à un remaniement des quais à la gare de Cornavin, afin d'augmenter le nombre de ces quais, et aménagent de

nouveaux locaux destinés aux douanes et aux autorités de police, afin d'améliorer les conditions de réception des voyageurs à destination ou en provenance de France. Enfin, les CFF construisent à proximité du nouveau centre postal de la gare un nouveau bâtiment de service, qui abritera notamment les installations destinées à la télécommande de la ligne CFF de Nyon à l'aéroport.

S'ajoutant au réaménagement de la place Cornavin, ces travaux remodelent complètement cette zone urbaine. De même, l'arrivée du chemin de fer à l'aéroport comporte d'importants travaux de génie civil, de sorte que l'ensemble de ces chantiers constitue le plus grand centre d'activités dans ce domaine en ce qui concerne la Suisse romande.

Pour permettre au public de s'informer sur ces travaux, les CFF ont ouvert dans l'ancienne salle d'attente de Swissair à la gare Cornavin une exposition permanente, qui montre, plans, photographies et maquette géante à l'appui, la genèse de ces constructions ainsi que l'aspect qu'elles présenteront une fois achevées. L'exposition est ouverte *d'aujourd'hui 12 janvier 1984 tous les jeudis, de 10 à 19 heures.*

Vie de la SIA

Des partenaires EDP sont recherchés

La documentation SIA 65 « Promotion de l'informatique dans les bureaux d'architecture » a remporté un grand succès. De ce fait, et à l'occasion de l'exposition « Computer 84 » qui aura lieu du 5 au 8 juin 1984 à Lausanne, ce volume sera réédité et pourra également être obtenu en langue française. On s'est efforcé de procéder à une mise à jour globale de l'offre, en tenant compte des nouveaux fournisseurs. L'éditeur, le groupe spécialisé de l'architecture (GSA) de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), groupe de travail C5, veut recenser les logiciels d'application spécifiques aux bureaux d'architecture dans les domaines de

- l'administration des travaux,
- l'administration interne,
- les techniques du bâtiment,
- la représentation graphique,

qui se trouvent actuellement sur le marché. Parallèlement, des indications quant aux données techniques et au prix du matériel correspondant vont être mises au point. Les firmes qui font des offres spécialement destinées aux bureaux d'architecture peuvent les faire paraître dans ce répertoire. Les intéressés sont invités à demander par écrit les formules d'inscription au Secrétariat général de la SIA, service technique, case postale, 8039 Zurich. Ces demandes seront prises en considération jusqu'au 20 janvier 1984. Dernier délai pour renvoyer les documents dûment remplis : le 31 janvier 1984.